



voiture volée mise sous scellé, que faire?

Par **pap2nui**, le **04/01/2011** à **17:54**

Bonjour,

Je vous explique brièvement mon problème car j'ai l'impression d'être dans un cercle sans fin :

-Le 25 Septembre 2010, nous nous rendons compte que l'on nous a volé nos clefs de voiture dans notre sac, la semaine précédente (en remontant du parking) car nous n'utilisons ce sac et la voiture que le weekend. En descendant dans le parking, bien-sur, la voiture n'était plus là!

-Depuis, l'assurance nous refuse de couvrir le vol et les éventuel dommage dus a celui-ci sous prétexte que les clefs nous ont pas été volé dans un immeuble d'habitation clos (hors pour rentrer dans l'immeuble il faut 2 bips, 2 clefs et un code...).

-J'ai lancé une procédure auprès des médiateurs afin qu'il assurent le vol (car j'étais assurée tout risque) mais pour le moment pas de nouvelles.

-Dimanche 2 janvier 2011, la police m'appelle car mon véhicule a été retrouvé a 500 mètre de chez moi accidenté! (il ne peut plus rouler en l'état). j'ai demandé si on avait retrouvé les voleur on me répond que none t rien d'exploitable!

-J'apprends par le suite que la voiture a été retrouvée fermée a clef, je me rends donc a la fourrière avec un bon de visite pour voir si mes affaires étaient toujours dedans (mais pas le droit de les récupérer...) .

-Arrivée a la fourrière, j'ouvre le véhicule, tout y ai sauf le siège auto de ma fille qui devait gêner les voleurs... mais en ouvrant la porte conducteur, je me rend compte qu'il y a des traces de sang sur le volant et a coté du frein a main. j'appelle donc la police pour leur en faire part.

-le 3 janvier, je confit mes clefs a la police pour effectuer les prélèvements, ceux-ci récupèrent de nombreuses choses (sangs, megot de cigarettes etc...). Le fonctionnaire que j'ai au téléphone me dit qu'il va appeler le parquet pour savoir si il met la voiture sous scellés... O_O

-mes questions sont :

.combien de temps ça peut prendre pour que je récupère ma voiture sachant que j'ai pas l'argent pour m'en payer une autre?

.Qui va payer les frais de fourrière et d'expertise de la préfecture (obligatoire après 3 jours de fourrière)?

.Que puis-je faire pour l'assurance?
.Que puis-je attendre si on retrouve les voleurs?

Merci pour votre réponse!
Pap2Nui.